

AUTORITE DE REGULATION

COMMUNIQUE RELATIF AU CONCOURS DE L'ESMT POUR 2013-2014

L'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications de Dakar organise les 14 et 15 mai 2013, un concours d'entrée en 1^{ère} année d'ingénieur des travaux de télécommunications (IGTT), un concours d'entrée au cycle ingénieur de conception (INGC) les 16 et 17 mai 2013, un concours d'entrée en première année du cycle du diplôme de technicien supérieur (DTS), le 18 mai 2013 et un concours d'entrée au cycle préparatoire conjoint (CPC) le 8 juin 2013, pour l'année universitaire 2013/2014.

1- L'entrée en 1^{ère} année d'ingénieur des travaux de télécommunications (IGTT) comporte une option technique et une option technico-commerciale qui durent chacune deux ans.

L'option technique s'adresse aux candidats :

- *externes (directs)*, titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur scientifique (maths, physique, physique-chimie, génie électrique, etc.) correspondant à un minimum de deux (2) années d'études ou inscrits en 2^è année d'enseignement supérieur scientifique (maths, physique, physique-chimie, génie électrique, etc.) sous réserve de réussite en fin d'année ;
- *internes (professionnels)*, titulaires d'un diplôme de contrôleur des télécommunications, d'un DTS télécommunication ou équivalents, ayant au moins trois (3) années d'expérience professionnelle.

L'option technico-commerciale s'adresse aux candidats :

- *externes (directs)*, titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur correspondant à un minimum de deux (2) années d'études économiques, commerciales, marketing, juridiques ou scientifiques ou inscrits en 2^è année d'enseignement supérieur sous réserve de réussite en fin d'année ;
- *internes (professionnels)*, titulaires d'un diplôme de contrôleur des télécommunications, d'un DTS ou de tout autre diplôme d'enseignement supérieur correspondant à un minimum de deux (2) années d'études économiques, commerciales, marketing, juridiques ou scientifiques ayant au moins trois (3) années d'expérience professionnelle.

Le concours d'entrée en 1^{ère} année d'ingénieur des travaux de télécommunications (IGTT), *option technique*, comprend des épreuves de culture générale, mathématiques, physique et une épreuve professionnelle uniquement pour les candidats internes. Les candidats de l'*option technico-commerciale* passent des épreuves de culture générale, mathématiques et une épreuve spécialisée, portant sur : Techniques Comptables et financières, marketing, droit et économie en plus d'une épreuve professionnelle uniquement pour les candidats internes.

2- L'entrée en 1^{ère} année d'ingénieur de conception (INGC) comporte une option unique qui dure trois ans et s'adresse aux candidats :

- *externes (directs)*, ayant suivi avec succès deux (2) années d'enseignement supérieur scientifique (maths, physique, physique-chimie, génie électrique, etc.) ou inscrits en 2^è année d'enseignement scientifique (maths, physique, physique-chimie, génie électrique, etc.) sous réserve de réussite en fin d'année, ou inscrits en dernière année des classes préparatoires aux grandes Ecoles Scientifiques.
- *internes (professionnels)*, ingénieurs des travaux de télécommunication (IGTT) ou équivalents, qui remplissent les conditions d'ancienneté prévues par la législation en vigueur dans leur entreprise ou dans leur pays.

Le concours d'entrée en 1^{ère} année du Cycle d'ingénieur de conception (INGC) comprend des épreuves de culture générale, mathématiques et physique.

3 -L'entrée en 1^{ère} année du Cycle du Diplôme de Technicien Supérieur en Télécommunications ou Téléinformatique (DTS) comporte une option Télécommunications option technique, Réseaux & données et Téléinformatique et une option technico-commerciale qui durent chacune deux ans.

Télécommunications option technique, Réseaux & données et Téléinformatique s'adresse aux candidats :

- titulaires d'un Bac scientifique ou technique; ou inscrits en classe de terminale S sous réserve de réussite au Bac en fin d'année.

L'option technico-commerciale s'adresse aux candidats :

- titulaires d'un Bac, toutes séries confondues; ou inscrits en classe de terminale, toutes séries confondues sous réserve de réussite au Bac en fin d'année.

Le concours d'entrée en 1^{ère} année du Cycle du Diplôme de Technicien Supérieur en Télécommunications ou Téléinformatique (DTS), Télécommunications option technique, Réseaux & données et Téléinformatique, comprend des épreuves de mathématiques et d'électricité. Les candidats de l'*option technico-commerciale* passent des épreuves de culture générale, mathématiques

2 - L'entrée en 1^{ère} année des Classes Préparatoires Conjointes (CPC) comporte une option unique qui dure trois ans et s'adresse aux candidats :

- est ouvert aux titulaires d'un Bac scientifique ou technique récent.

Le concours d'entrée en 1^{ère} année des Classes Préparatoires Conjointes (CPC) comprend des épreuves de : mathématiques (écrit) de physique (écrit) et un entretien d'expression-motivation (pour les candidats résidents hors du Sénégal, l'entretien se fera après admissibilité).

Les épreuves se déroulent dans les locaux de l'Autorité de Régulation, les **14 et 15 mai 2013, à 8 heures** pour l'entrée en 1^{ère} année d'ingénieur des travaux de télécommunications (IGTT), les **16 et 17 mai 2013 à 8 heures**, pour l'entrée en 1^{ère} année d'ingénieur de conception (INGC), et le **18 mai 2013, à 8 heures**, pour l'entrée en 1^{ère} année du cycle du diplôme de technicien supérieur (DTS).

Le concours d'entrée en 1^{ère} année des classes préparatoires intégrées (CPC) se déroule le **8 juin 2013 à 8 heures, à l'Autorité de Régulation.**

Les dossiers sont reçus à l'Autorité de Régulation, tous les jours, de 9 heures à 15 heures, du 16 avril au 09 mai 2013, et doivent comprendre :

- une demande manuscrite précisant le choix du candidat ;
- une photocopie légalisée des diplômes ou une attestation d'inscription en 2^{ème} année d'université pour l'année académique 2012/2013 ;

- un diplôme de baccalauréat (scientifique ou technique) pour l'option technique du concours DTS ;
un diplôme de baccalauréat, toutes séries confondues pour l'option commerciale.

Pour toute information complémentaire, s'adresser au Service de la formation professionnelle aux coordonnées suivantes : téléphone : 45 29 12 70, E-mail : Kheira@are.mr